



## L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Assemblée générale annuelle virtuelle  
Sur la plateforme Zoom  
Samedi 18 septembre 2021, 10 h

Sous forme virtuelle, bienvenue à l'assemblée générale annuelle de « L'Association des Fournier d'Amérique » en cette année particulière.

Présentation des membres du Conseil d'administration par Hélène Fournier :

- Hélène Fournier (689), présidente
- Pierre Fournier (006), vice-président
- Roger Fournier (1226), trésorier
- Laurette Fournier (883), secrétaire
- Lina Fournier (870), administratrice
- Ronald Fournier (836), administrateur (absent)
- Raymond Fournier (343), administrateur
- Francis Fournier (1328), administrateur (absent)
- Sophie Fournier (1338), administratrice
  
- Collaborateurs : Réal Fournier (001) (absent) et Denise Fournier (156).

Aux sept membres du CA lors de l'AGA, s'ajoute la présence des membres de l'Association : Georges Fournier (361), Denise Fournier (156), Yves-Jean Fournier (236), François Fournier (466), Denis Fournier (979), René Fournier (1307) et Raymonde Fournier (337). Total : 14 personnes.

### **Point 1. Ouverture de l'assemblée générale à 10 h 15**

Selon l'article 12.03 des règlements, l'avis de convocation est expédié 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Selon l'article 12.05 des règlements, le quorum est le nombre de membres présents.

Nous constatons la régularité de la convocation et la séance est ouverte à 10 h 15.

### **Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Hélène (689) fait la lecture de l'ordre du jour. Le point varia reste ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Raymond Fournier (343) et appuyée par Yves-Jean Fournier (236).

### **Point 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020**

Pierre (006) fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Roger Fournier (1226) et appuyée par René Fournier (1307).

### **Point 4. Lecture du rapport de la présidente**

La présidente, Hélène (689) fait la lecture de son rapport pour l'année 2020-2021. (Voir le rapport de la présidente en annexe). Ce rapport sera envoyé à tous les membres sous la forme d'un bulletin spécial par courriel ou par la poste.

### **Point 5. Présentation des États financiers par le trésorier et adoption**

Le trésorier, Roger (1226) présente son rapport pour l'exercice 2020-2021. (Voir le rapport du trésorier en annexe). Il remercie Georges Fournier (361), CPA, qui a gracieusement effectué la vérification des livres et préparé les États

financiers. En terminant, Roger (1226) incite les gens à utiliser Interac pour leurs transactions avec l'Association. L'adoption du rapport financier est proposée par Yves-Jean (236) et appuyée par Raymond (343):

#### **Point 6. Proposition et ratification des actes posés par les administrateurs**

Il est proposé par Yves-Jean Fournier (236) et appuyé par Denise Fournier (156) que l'assemblée ratifie les actes des administrateurs.

#### **Point 7. Deux propositions de modifications au règlement général n° 1 de l'AFA/projection par Lina et lecture par Laurette**

**Article 7.01 Mise en candidature :** La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par 2 membres en règle de l'Association et être transmise au siège social de l'Association au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Cet article est modifié pour « au moins 15 jours avant » la tenue de l'assemblée générale annuelle. Cette modification a été adoptée par le conseil à la réunion du 13 septembre dernier sur une proposition de Sophie Fournier (1338) et appuyée par Lina Fournier (870).

Proposé par René Fournier (1307) et appuyé par Yves-Jean Fournier (236). Adopté à l'unanimité par les membres présents.

**Article 10.08.1 Secrétaire :** La secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association. Elle agit comme secrétaire aux assemblées du conseil d'administration et aux assemblées du comité directeur. Elle doit donner ou voir à faire donner les avis de convocation pour toute assemblée du conseil d'administration et des comités le cas échéant, et de toutes les assemblées dans un livre tenu à cet effet. Il doit garder en sûreté le sceau de l'association.

En scindant ici le poste de secrétaire, on crée le poste de registraire, ce qui fait l'objet de cette modification au règlement général n° 1 :

**Article 10.08.2 Registraire :** Le registraire est chargé des archives administratives de l'Association y compris le registre contenant les noms et les adresses des administrateurs de l'Association. Il est chargé de tenir à jour le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser l'avis de renouvellement de cotisation au moins un (1) mois avant échéance. Il exécute tout autre mandat confié par le conseil d'administration.

Cette modification a été adoptée par le conseil à la réunion du 14 juin dernier sur une proposition de Sophie Fournier (1338) et appuyée par Raymond Fournier (343).

Proposé par Raymond Fournier (343) et appuyé par Yves-Jean Fournier (236). Adopté à l'unanimité par les membres présents.

#### **Point 8. Élections des administrateurs au conseil d'administration**

Il est suggéré que M. Georges Fournier (361) agisse comme président d'élections. Celui-ci accepte. Il fait part des règlements de l'Association concernant les mises en candidatures et mentionne les noms des candidats qui ont soumis leur bulletin. Il y a 5 postes à combler et nous avons reçu 3 bulletins. Il reste 2 postes à combler. Georges présente les candidats

Roger Fournier (1226) proposé par Laurette (883) et appuyé par Denise Fournier (156)  
Laurette Fournier (883) proposée par Denise (156) et appuyée par Roger Fournier (1226)  
Raymond Fournier (343) proposé par Laurette (883) et appuyé par Pierre Fournier (006).

### 8.1 Présentation des administrateurs élus au conseil d'administration :

Le président d'élections M. Georges Fournier (361) demande à chacun s'il accepte de poursuivre sa tâche au sein du conseil d'administration; chacun accepte à tour de rôle de continuer.

M. Georges Fournier fait la présentation à l'assemblée des administrateurs élus au Conseil d'administration pour l'année 2021-2022 :

Présidente : Hélène Fournier (689) comités Archives-Généalogie, Bulletin, Relève, Patrimoine, Facebook site Web  
Secrétariat : Lina Fournier (870) comité bulletin  
Trésorerie : Roger Fournier (1226) événements  
Registraire : Laurette Fournier (883) comité archives, membership  
Administrateur : Raymond Fournier (343) comités Bulletin, Relève  
Administrateur : Ronald Fournier (836) comité Relève, Patrimoine  
Administrateur : Francis Fournier (1328) comité Facebook et site Web

Collaborateurs au CA :

Réal Fournier (001) comité Généalogie,  
Pierre Fournier (006) comités Archives- Généalogie, Bulletin, Relève, Facebook et site Web, Patrimoine  
Sophie Fournier (1338) comité Généalogie,  
Denise Fournier (156) membership

**8.2 Présentation des 4 administrateurs sortant en 2022.** En 2022, il y aura 4 postes à combler : Hélène, Lina, Ronald et Francis.

### Point 9. Nomination du vérificateur pour l'année 2021-2022

Roger Fournier (1226) propose, appuyé par Lina Fournier (870) que Georges Fournier (361), CPA, poursuive le mandat comme vérificateur pour l'année 2021-2022. Georges accepte.

### Point 10. Varia – Propositions des membres

**Le concours de dessins des jeunes Fournier :** La projection des dessins est effectuée par Lina (870) et commentée par Raymond (343). Cette activité a été réalisée à l'été dernier et l'Association a reçu 4 dessins de jeunes Fournier entre 8 et 11 ans : Juliette 10 ans, Aurélie 11 ans, Izac 10 ans et Méliane 8 ans. La gagnante est Juliette qui a répondu aux critères du concours avec la justesse de sa description et la qualité de son dessin. Elle se mérite comme prix la reproduction de son dessin sur un casse-tête de près 16 x 20 po (504 morceaux), plus un porte-clés en tant que participante. Les trois autres jeunes recevront un porte-clés comme appréciation de leur participation,

Une motion de félicitations est adressée aux administrateurs pour leur beau travail par Mme Denise Fournier (156).

Une motion de remerciement est adressée par la présidente, Hélène Fournier (689) à Pierre Fournier (006) qui a siégé au Conseil d'Administration pendant 23 années, dont 20, à titre de président.

Une motion de reconnaissance est adressée par Lina (870) à Laurette Fournier (883) pour tout son dévouement et son assiduité au cours de ses douze années consacrées (2009-2021) au poste de secrétaire de l'AFA.

### Point 11 : Levée de l'assemblée. 11 h 11

La levée de l'assemblée générale est proposée par: Sophie Fournier (1338) et appuyée par Yves-Jean Fournier (236).

  
Hélène Fournier,  
Présidente

  
Laurette Fournier,  
Secrétaire 2021-09-30 F3 révisé

---

**ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**

États financiers

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

---



**ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**

Bilan

Au 30 juin 2021

---

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	4 855	3 343
Compte d'épargne-placement	12 278	12 260
Stocks d'articles de promotion	3 908	4 658
Frais payés d'avance	1 407	1 945
	<hr/>	<hr/>
	22 448	22 206

---

**PASSIF****Passif à court terme**

Cotisations perçues d'avance	3 963	3 610
------------------------------	-------	-------

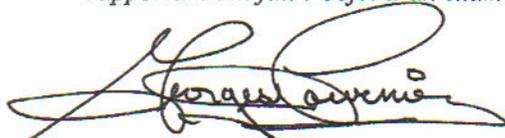
---

**AVOIR DES MEMBRES**

Solde au début de l'exercice	18 596	18 842
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	( 111 )	( 246 )
Solde à la fin de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	18 485	18 596
	<hr/>	<hr/>
	22 448	22 206

---

Les chiffres apparaissant au bilan ci-dessus ainsi qu'à l'état des revenus et dépenses s'y rapportant ont fait l'objet d'un examen par :



Georges Fournier, CPA, CA  
Québec, le 27 juillet 2021

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

 , Présidente

 , Trésorier



**ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**

Revenus et dépenses

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>REVENUS</b>		
Cotisations		
Renouvellements	3 712	4 163
Membres à vie	272	327
Nouveaux membres	163	200
	<u>4 147</u>	<u>4 690</u>
Dons des membres	1 272	1 318
Articles de promotion	1 187	889
Publications sur les Fournier	350	270
Intérêts sur compte d'épargne-placement	42	120
Rassemblement annuel et autres activités	-	( 161 )
Commandite publicitaire	-	100
	<u>6 998</u>	<u>7 226</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Journal « Le Fournier »		
Impression	1 534	1 580
Frais d'envoi	767	826
	<u>2 301</u>	<u>2 406</u>
Opérations		
Courrier et fournitures de bureau	1 006	1 273
Promotion	957	761
Communications	925	464
Déplacements et réunions	665	713
Cotisation FAFQ	420	480
Assurances	45	68
Frais bancaires	42	35
Numérisation d'outils de promotion	-	474
	<u>4 060</u>	<u>4 268</u>
Articles de promotion	448	577
Publications sur les Fournier	300	221
	<u>7 109</u>	<u>7 472</u>
<b>Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice</b>	<b>( 111 )</b>	<b>( 246 )</b>





## L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

### DONNÉES POUR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

AGA du 18 septembre 2021, 10 heures

Présence virtuelle sur la plateforme Zoom

Il y a cinq (5) postes à combler au conseil d'administration de 2021-2022

Selon l'article 7,01 des règlements de l'Association des Fournier d'Amérique, la mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle soit le 18 août 2021.

Selon l'article 7.02 des règlements de l'Association, les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

Tel que déterminé à l'article 7.03 des règlements de l'Association, je vous fais part des candidatures reçues en conformité avec l'article 7.01, pour combler ces 5(cinq) postes vacants : il s'agit de Mme Laurette Fournier 883 de Québec, M. Raymond Fournier 343 de Saint-Eustache, M. Roger Fournier 1226 de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Aucun autre bulletin de mise en candidature n'a été reçu.

Comme il demeure 2 postes non comblés, le CA pourra se prévaloir de l'article 6.08 du règlement no1 afin de nommer au CA par résolution un ou deux membres pour la période requise aux postes à combler.

Le dossier vous est donc soumis pour la suite voulue.

Laurette Fournier  
Secrétaire

Hélène Fournier  
Présidente

Le 13 septembre 2021

Association des Fournier d'Amérique

AGA du 18 octobre 2021

Président d'élection / procédure

- À partir de maintenant, le président d'élection prend la discussion en main.
- Il fait lecture à l'assistance de la procédure d'élection (texte précédent).
- Georges (361) le président d'élection identifie les bulletins reçus.
- -et mentionne : « Comme il y a 5 postes à combler et que nous avons reçu 3 candidatures conformes, il n'y aura pas d'élection et je déclare que les 3 candidats sont nommés automatiquement au conseil d'administration de l'AFA pour 2 ans. » Il s'agit de Laurette Fournier (883) de Québec, Roger Fournier (1226) de Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier et Raymond Fournier (343) de Saint-Eustache.
- Comme il demeure 2 postes non comblés, le CA pourra se prévaloir de l'article 6.08 du règlement no1 de l'AFA afin de nommer au CA par résolution un ou deux membres pour la période requise.
- Le président d'élection nomme les candidats élus : Laurette, Roger, Raymond.
- Il invite les membres faisant partie du nouveau conseil d'administration à élire les administrateurs aux différents postes.

10-09-2021/lf

## PROPOSITION POUR LES POSTES DE REGISTRAIRE ET SECRÉTAIRE

### Ancien texte : Règlement no 1 de l'Association des Fournier d'Amérique :

**10.08 Secrétaire.** Le secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association. Il agit comme secrétaire aux assemblées du conseil d'administration et aux assemblées du comité directeur. Il doit donner, ou voir à faire donner, les avis de convocation pour toute assemblée du conseil d'administration et de ses comités le cas échéant, et de toute assemblée du comité directeur. Il doit garder les procès-verbaux de toutes les assemblées dans un livre tenu à cet effet. Il doit garder en sûreté le sceau de l'Association. Il est chargé des archives administratives de l'Association, y compris le registre contenant les noms et adresses des administrateurs de l'Association. Il est chargé de tenir à jour le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser l'avis de renouvellement de cotisation au moins un (1) mois avant échéance. Il exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le conseil d'administration.

### En scindant cet ancien texte et proposer le nouveau poste de registraire, il en résulte ce nouveau texte :

**10.08-01 Secrétaire.** Le secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association. Il agit comme secrétaire aux assemblées du conseil d'administration et aux assemblées du comité directeur. Il doit donner, ou voir à faire donner, les avis de convocation pour toute assemblée du conseil d'administration et de ses comités le cas échéant, et de toute assemblée du comité directeur. Il doit garder les procès-verbaux de toutes les assemblées dans un livre tenu à cet effet. Il doit garder en sûreté le sceau de l'Association. Il est chargé des archives administratives de l'Association, y compris le registre contenant les noms et adresses des administrateurs de l'Association.

**10-08-02 Registraire** Le registraire est chargé de tenir à jour le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser l'avis de renouvellement de cotisation au moins un (1) mois avant échéance de la carte de membre. Il exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le conseil d'administration.

**R-21-23** Après lecture de la proposition pour les postes de secrétaire et de registraire, il est proposé par Sophie (1338) et appuyé par Raymond (343) que la proposition soit adoptée par les membres du conseil d'administration. Adopté à l'unanimité. 14 juin 2021.

R-21- Cette assemblée générale annuelle est invitée à approuver la résolution du 14 juin 2021 pour reconnaître les postes de secrétaire et de registraire de l'Association des Fournier d'Amérique. La résolution est proposée par \_\_\_\_\_ et appuyée par \_\_\_\_\_ Adoptée à (l'unanimité – ou à la majorité) des membres présents.

**2021-06-14/lf-5**

## **PROPOSITION POUR MODIFIER L'ARTICLE 7.01 MISE EN CANDIDATURE**

### **Ancien texte : Règlement no 1 de l'Association des Fournier d'Amérique :**

« 7.01 Mise en candidature La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle »

### **Nouveau texte :**

**7.01 Mise en candidature.** La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'association et être formulée par écrit et transmise au siège social, au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

**R-21-28 Il est proposé par Sophie (1338) et appuyé par Lina (870) que la mise en candidature des administrateurs soit transmise au siège social de l'association au moins 15 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Cette proposition a été adoptée par les membres du conseil, en cette réunion du 13 septembre 2021. Adopté à l'unanimité.**

R-21- Cette assemblée générale est invitée à approuver la résolution du 13 septembre 2021 pour reconnaître la modification au règlement général no 1 à l'article 7.01 : que la mise en candidature des administrateurs soit transmise au siège social de l'Association au moins 15 jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

Proposée par *Reni* ( ) et appuyée par *Jean Jean* ( )  
Adopté à .....l'unanimité ( ou à la majorité)

**2021-09-18**

## PROPOSITION POUR LES POSTES DE REGISTRAIRE ET SECRÉTAIRE

### Ancien texte : Règlement no 1 de l'Association des Fournier d'Amérique :

**10.08 Secrétaire.** Le secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association. Il agit comme secrétaire aux assemblées du conseil d'administration et aux assemblées du comité directeur. Il doit donner, ou voir à faire donner, les avis de convocation pour toute assemblée du conseil d'administration et de ses comités le cas échéant, et de toute assemblée du comité directeur. Il doit garder les procès-verbaux de toutes les assemblées dans un livre tenu à cet effet. Il doit garder en sûreté le sceau de l'Association. Il est chargé des archives administratives de l'Association, y compris le registre contenant les noms et adresses des administrateurs de l'Association. Il est chargé de tenir à jour le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser l'avis de renouvellement de cotisation au moins un (1) mois avant échéance. Il exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le conseil d'administration.

### En scindant cet ancien texte et proposer le nouveau poste de registraire, il en résulte ce nouveau texte :

**10.08-01 Secrétaire.** Le secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association. Il agit comme secrétaire aux assemblées du conseil d'administration et aux assemblées du comité directeur. Il doit donner, ou voir à faire donner, les avis de convocation pour toute assemblée du conseil d'administration et de ses comités le cas échéant, et de toute assemblée du comité directeur. Il doit garder les procès-verbaux de toutes les assemblées dans un livre tenu à cet effet. Il doit garder en sûreté le sceau de l'Association. Il est chargé des archives administratives de l'Association, y compris le registre contenant les noms et adresses des administrateurs de l'Association.

**10-08-02 Registraire** Le registraire est chargé de tenir à jour le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser l'avis de renouvellement de cotisation au moins un (1) mois avant échéance de la carte de membre. Il exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le conseil d'administration.

**R-21-23** Après lecture de la proposition pour les postes de secrétaire et de registraire, il est proposé par Sophie (1338) et appuyé par Raymond (343) que la proposition soit adoptée par les membres du conseil d'administration. Adopté à l'unanimité. 14 juin 2021.

R-21- Cette assemblée générale annuelle est invitée à approuver la résolution du 14 juin 2021 pour reconnaître les postes de secrétaire et de registraire de l'Association des Fournier d'Amérique. La résolution est proposée par ( ) et appuyée par ( ) Adoptée à (l'unanimité ou à la majorité) des membres présents.

2021-06-14/lf-5

Raymond yvon-jean



**L'Association des Fournier d'Amérique  
Assemblée générale annuelle virtuelle  
Le 18 septembre 2021, 10 heures  
Sur la plate-forme Zoom**

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture/adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 03-10-2020**
- 4. Lecture du rapport de la présidente**
- 5. Présentation des états financiers par le trésorier et adoption**
- 6. Proposition et ratification des actes posés par les administrateurs**
- 7. Modification au règlement général n° 1, point 10.08 :**
- 8. Élections des administrateurs**
  - 8.1 Présentation des administrateurs élus au conseil d'administration**
  - 8.2 Désignation des 4 administrateurs sortant en 2022 :**
- 9. Nomination du vérificateur pour l'année 2021-2022**
- 10. Varia : Proposition des membres**
- 11. Levée de l'assemblée**

**2021-09-18hf**



## Avis de convocation

À tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique

Vous êtes par la présente convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Fournier d'Amérique qui se tiendra exceptionnellement en ligne sur la plate-forme Zoom, le samedi 18 septembre 2021 à 10 heures.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à la rencontre que nous vous suggérons d'imprimer à l'avance. Vous trouverez donc : l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière AGA du 03 octobre 2020, le rapport de la présidente pour la dernière année, les états-financiers annuels 2020-2021 et un bulletin de mise en candidature qui devra nous être retourné d'ici le 18 août 2021. Nous vous rappelons qu'afin d'avoir droit de vote durant l'AGA vous devez être membre en règle de l'AFA.

**En ce qui concerne les instructions de connexion à la plate-forme Zoom, il suffira de cliquer sur le lien suivant <https://us02web.zoom.us/j/5715749196> pour entrer en communication avec nous à compter de 9h30 le 18 septembre 2021.**

Si vous avez des difficultés à vous connecter le matin de la rencontre, vous pourrez alors contacter Lina Fournier, administratrice au conseil d'administration de l'AFA au cellulaire : **418-956-5588**.

Toutefois, afin de vous faciliter l'accès à la plateforme Zoom, il faudra vous assurer de ceci:

-Si vous possédez **un ordinateur PC**, assurez-vous de retracer vos paramètres pour la caméra, le son et le micro, histoire de se voir, d'entendre et d'être entendus correctement. Habituellement, en cliquant sur le lien pour participer à la réunion Zoom qui vous est fourni et en répondant aux questions du programme Zoom, s'il y a lieu, vous ne devriez pas avoir de problèmes. L'utilisation d'un cellulaire n'est pas recommandée.

-Si vous possédez **un ordinateur MAC** ou **une tablette APPLE**, vous devez, au préalable, **télécharger l'application Zoom** et ajuster les paramètres pour la caméra, le son et le micro, histoire de se voir, d'entendre et d'être entendus correctement.

À l'occasion de cette assemblée générale annuelle, nous devons procéder à l'élection de membres afin de combler 5 postes d'administrateurs pour un mandat de deux ans. Les membres intéressés doivent compléter le bulletin de mise en candidature ci-joint et nous le **retourner avant le 18 août 2021**. Les mandats qui se terminent sont ceux de Pierre Fournier (006), Sophie Fournier (1338), Laurette Fournier (883), de Roger Fournier (1226) et Raymond Fournier (343).

Nous vous attendons en grand nombre.  
Hélène Fournier, présidente sortante



**Bulletin spécial**  
**Association des Fournier d'Amérique**  
**Septembre 2021**

C'est avec plaisir que nous vous présentons le conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique 2021-2022 suivi des rapports annuels de la présidente et du trésorier pour 2020-2021.

**Présidente :** Hélène Fournier



**Secrétaire :** Lina Fournier



**Registraire:** Laurette Fournier



**Trésorier :** Roger Fournier



**Administrateur:** Raymond Fournier,



**Administrateur :** Ronald Fournier



**Webmestre-Administrateur :**

Francis Fournier



**2 postes d'Administrateurs (trices) : vacants**

## **Rapport annuel de la présidente 2020-2021**

### **Association des Fournier d'Amérique**

Voici un résumé des réflexions et actions que l'AFA a réalisé cette année malgré le contexte difficile de la pandémie et de ses multiples restrictions.

- Nous avons dû reporter à l'été 2022 le rassemblement annuel avec les familles Blanchet. Cependant, nous avons été capables de tenir l'Assemblée générale annuelle sur la plateforme Zoom, le 3 octobre 2020. Nous avons eu un certain succès compte-tenu des limites de la méthode; 21 membres étaient présents à cette rencontre.

- Les réunions habituelles de l'Association se sont effectuées sur la plateforme Zoom. Nous avons eu 8 rencontres au conseil d'administration, 6 rencontres au comité Bulletin, 2 rencontres au comité de Généalogie, 2 rencontres au comité Relève et 4 rencontres au comité du Patrimoine. Ces rencontres ont eu lieu grâce à la collaboration de Lina et de son employeur le CCISD.

- Pour donner suite à l'AGA 2020, un « Bulletin Spécial » a été acheminé aux membres en octobre 2020 soit par courriel ou par la poste. On y retrouvait de l'information sur la composition du nouveau CA 2020-2021, les rapports annuels de la présidente et du trésorier, quelques informations pertinentes concernant la production des prochains bulletins, un formulaire « Recherche sur les familles Fournier » et un formulaire de « Commande » pour les articles promotionnels.

- Étant donné les restrictions demandées par la Santé publique en temps de pandémie, nous n'avons pas été capable de tenir notre dîner de reconnaissance annuel pour nos bénévoles de 2019-2020. Il devait avoir lieu traditionnellement en juin 2020. Nous croyons toutefois que cette reconnaissance doit être maintenue pour souligner le travail effectué par les membres du CA et par nos bénévoles. C'est pourquoi, nous avons décidé à l'automne 2020 de remettre aux membres du CA et aux bénévoles, en gage de remerciement, un certificat-cadeau d'une valeur de \$50 et de déroger au dîner habituel. Étant donné le retard à prendre cette décision, la dépense a dû être imputée à l'année 2020-2021.

- À la suite de discussions tenues au comité Relève, une stratégie a été mise en place pour la période de recrutement de nouveaux membres et le CA de novembre a complété le concept. Ainsi, une période intensive d'adhésion et de renouvellement fut fixée du 1 janvier au 31 mars 2021. Concrètement, nous offrons un rabais de 50% sur l'adhésion des membres qui nous référaient une nouvelle adhésion ou un article promotionnel pour les membres à vie.

Donc, en décembre, un message a été inséré dans le bulletin et une lettre a été acheminée aux membres à vie en mentionnant cette promotion. Une lettre particulière a été acheminée en décembre aux anciens membres qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion depuis plus d'un an. En janvier, un message d'information en ce sens fut déposé sur la page Facebook de l'AFA, sur notre site Web et sur le site de la Fédération des sociétés de généalogie et de

la Fédération des Télévisions communautaires. Finalement le 1 mai 2021, une lettre personnalisée fut acheminée aux membres n'ayant pas encore renouvelé.

À ce jour, nous avons récupéré 4 anciens membres, 10 nouveaux membres et le membership est actuellement de 198 membres comparativement à 205 en 2020. Compte tenu du contexte de décroissance généralisé dans différents organismes et associations, nous pensons avoir réussi une bonne stratégie de relance des adhésions à l'AFA.

- À l'automne 2020, le dossier « Patrimoine » a été mis en place avec la participation de Ronald, Pierre et Hélène. Il s'agit principalement d'inventorier les plaques et monuments commémoratifs de l'AFA, de valider leur bon état, d'écrire leur histoire et de voir à leur protection. Dans chacune des régions où on retrouve un monument nous avons maintenant une personne désignée à l'inspection annuelle du dit monument.

La reconnaissance du blason de l'AFA par l'Autorité Héraldique du Canada sera à l'étude au courant de la prochaine année.

- Quatre rencontres ont eu lieu sur Zoom avec le comité Fourchette (Associations des familles Fournier et Blanchet) pour ajuster les détails du rassemblement annuel conjoint reporté en 2022 et pour mettre en place le projet de dévoilement de la plaque commémorative « Berceau de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud » qui s'est déroulé sur la terre de Marie Fournier et de Pierre Blanchet, le 14 août 2021.

- Comme nous ne pouvions tenir cette année nos 3 activités habituelles, nous avons utilisé la technologie pour compenser un peu l'absence de nos rencontres. Ainsi, nous avons mis en place 3 activités virtuelles.

En février 2021, nous avons transféré à nos membre le lien internet d'un spectacle musical gratuit avec Pierrot Fournier et l'OSQ.

Nous avons déposé sur le site web de l'AFA et sur notre page Facebook une capsule vidéo rappelant des souvenirs de l'activité de « Cabane à sucre ».

Finalement, nous avons élaboré un concours de dessins pour les jeunes Fournier qui s'est réalisé à l'été 2021. C'est Juliette Fournier de Sainte-Julie qui est l'heureuse gagnante. Elle est la petite-fille d'Alain Fournier (783). Dans l'onglet « Concours » de notre site web vous pourrez prendre connaissance du dessin gagnant et des dessins des trois autres candidats. La gagnante reçoit son dessin transposé sur un casse-tête de 16 X 20 pouces et chacun des participants reçoit un porte-clé de L'AFA.

-Voilà le bilan de cette année bien particulière. Maintenant, il nous reste à espérer une prochaine année plus facile où il nous sera permis de se revoir et de reprendre nos rencontres de familles.

Hélène Fournier  
Présidente

## **Rapport annuel du trésorier 2020-2021, présenté à l'Assemblée générale annuelle du 18 septembre 2021**

### **A tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique**

C'est avec plaisir que je vous présente mon rapport à titre de trésorier de l'Association des Fournier d'Amérique pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

Au bilan, notre encaisse et notre épargne-placement ont atteint 17 133\$ comparativement à 15 603\$ en 2020 grâce principalement à la vente de nos articles promotionnels.

Au niveau des revenus, nous avons subi une légère baisse de 3,2% pour atteindre 6 998\$ en 2021 contre 7 226\$ en 2020. Cette baisse est surtout due à la diminution de 543\$ au niveau de nos revenus de cotisations. Toutefois, nous avons connu une hausse au niveau de la vente des articles de promotion et des publications qui s'est chiffrée à 1 537\$ en 2021 comparé à 1 159\$ en 2020.

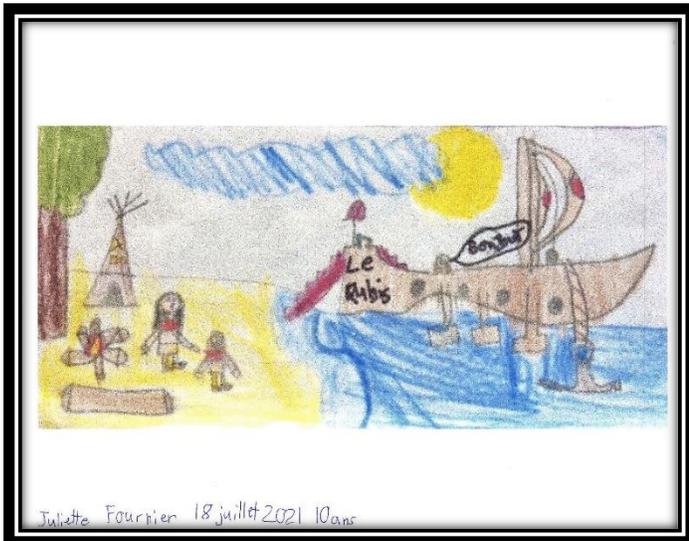
Au chapitre des dépenses, elles sont passées de 7 472\$ en 2020 à 7 109 en 2021, soit une baisse de 4,9%. Au cours du dernier exercice, nos frais reliés à la promotion et aux communications, ont connu une hausse de 54% ou 657\$. Cette augmentation s'explique par des coûts associés au dévoilement d'une plaque commémorative avec l'Association des familles Blanchet(te) à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, près de Montmagny ainsi qu'à l'abonnement à une licence Zoom pour la tenue de réunions.

En résumé, l'exercice financier 2020-2021 s'est soldé par une légère perte de 111\$ contre une perte de 246\$ au cours de l'exercice précédent.

Je tiens à remercier notre expert-comptable, monsieur Georges Fournier, CPA, qui a gracieusement effectué la vérification des livres et préparé ces États Financiers.

En terminant, j'incite grandement nos membres à utiliser le service *INTERAC* pour régler votre renouvellement de cotisation, l'achat d'articles de promotion ou autres activités. Depuis le début de l'année, 19 personnes ont utilisé ce service, qui je vous le rappelle, est offert gratuitement.

Roger Fournier  
Trésorier



## Concours de dessins des jeunes Fournier

Un concours s'est déroulé durant l'été 2021. Il s'adressait aux jeunes Fournier de 6 à 13 ans désirant nous faire parvenir un dessin représentant un de leurs ancêtres Fournier ou un personnage historique. C'est Juliette Fournier de Sainte-Julie âgée de 10 ans qui a remporté le concours. Voici son dessin.

## Bulletins « Le Fournier » numérisés sur clé USB

Une clé USB est maintenant disponible contenant la version numérisée de tous les bulletins « Le Fournier » depuis la création de l'Association des Fournier d'Amérique en 1998 jusqu'à décembre 2020. On retrouve sur cette clé USB, 69 bulletins « Le Fournier », 6 bulletins « Souvenir » regroupant plusieurs articles portant sur les premiers ancêtres Fournier et au-delà de 250 articles sur l'histoire, le patrimoine et la généalogie. Cette clé USB de 16 Go pourra vous servir également d'espace d'archivage pour vos recherches.

À l'achat de la clé USB, vous aurez en prime les 5 bulletins produits par Réal Fournier dans les années précédant la fondation de l'Association. Il s'agit du « Journal des descendants de Guillaume Fournier et de Françoise Hébert ».

Vous pouvez vous procurer cette clé USB de 16 Go incluant les bulletins numérisés au coût de \$50 plus les coûts de manutention et de frais postaux en complétant le formulaire de commande d'articles promotionnels se retrouvant sur le site Web de l'AFA à l'onglet : Boutique/articles promotionnels/bon de commande.

Un beau cadeau à se faire ou à offrir aux membres de sa famille.



### **Dévoilement de la plaque commémorative « Berceau de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud » le 14 août 2021**

C'est avec une grande fierté que l'Association des Fournier d'Amérique vous présente à l'onglet « Vidéos » du site web le dévoilement de la plaque commémorative « Berceau de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ».

L'évènement devait avoir lieu au mois d'août 2020 dans le cadre du rassemblement annuel qui soulignait le 350<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Marie Fournier (fille de Guillaume Fournier et Françoise Hébert) et de Pierre Blanchet. Malheureusement, la pandémie nous obligea à reporter ce projet d'une année.

Étant donné les contraintes de rassemblement dictées par les mesures sanitaires du moment, il nous a fallu restreindre le nombre de participants à l'évènement. Ainsi, seuls les membres du Conseil d'administration des deux Associations de familles furent invités ainsi que quelques dignitaires.

Ce n'est que partie remise, puisqu'à l'été 2022 nous comptons reprendre cette visite dans le cadre du rassemblement annuel conjoint avec l'Association des familles Blanchet.

Un gros merci au Comité Fourchette pour l'excellent travail qui fut réalisé ainsi qu'à Patrick Fournier (1349) et Robert St-Denis conjoint d'Hélène Fournier (689) pour la réalisation de cette vidéo. Les conditions d'enregistrements furent difficiles compte tenu du très fort vent cette journée-là. Nous nous en excusons et espérons que vous éprouverez du plaisir à écouter le déroulement de l'évènement.

Bon visionnement

## **Recherche de votre lignée généalogique**

Vous pouvez recevoir en tant que membre de l'Association des Fournier d'Amérique, votre lignée généalogique jusqu'à votre premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France pour la modique somme de 15\$. (une valeur de \$100)

Le tout est imprimé sur un document style parchemin avec le sceau de l'Association des Fournier d'Amérique. Le parchemin vous est transmis par la poste dans une pochette cartonnée.

Pour ce faire, vous devez nous transmettre la « Fiche généalogique » complétée se retrouvant sur le site internet de l'Association à l'onglet Généalogie/Recherches généalogiques.

Notez que le travail de recherche sera effectué au meilleur de nos connaissances et selon nos dictionnaires généalogiques.

Au plaisir de répondre à vos demandes.



**De toute l'équipe du conseil d'administration :**

**Passez un bel automne!**